



Chère et cher membre de l'Alliance,

La catastrophe de **Blatten/VS** fin mai 2025 nous a beaucoup touchés, nous les résidents secondaires. 300 personnes ont perdu leur maison - inimaginable et triste. De nombreux résidents secondaires de la région ont spontanément mis leurs propriétés de vacances à la disposition des habitants touchés. Nombre de nos membres ont déjà fait des dons à la commune de Blatten ou via la Chaîne du Bonheur. De tels dons sont toujours possibles et bienvenus !



Les Alpes sont une histoire instable, on a tendance à l'oublier. Une étude de 2022 met en évidence une multitude de risques potentiels de ce type. Certains villages du Valais sont particulièrement menacés. Mon village natal dans la Vallée de Zermatt en fait partie. Les chercheurs estiment qu'en raison du changement climatique, les éboulements de haute montagne pourraient se multiplier à l'avenir.

Le 28.05.25, le deuxième Sounding Board "**Analyse des effets de la loi sur les résidences secondaires LRS**" a eu lieu à Berne. L'Alliance est membre de ce groupe. Les principaux effets de cette loi LRS dans les stations concernées se résument ainsi : d'une part, la protection du paysage contre le mitage et, d'autre part, la vente à prix élevé de biens immobiliers soumis à l'ancien droit dans les centres des villages comme résidences secondaires. Pour les remplacer, on construit souvent des résidences principales en dehors des centres, ce qui entraîne le fameux "*effet beignet*", lié à la pénurie de logements.

La date de la votation sur **l'abolition de la valeur locative** est fixée : 28.09.25 ! Il s'agit d'une votation très controversée et les conséquences pour nous, propriétaires de résidences secondaires, sont difficiles à évaluer, surtout en ce qui concerne l'éventuelle introduction d'un nouvel impôt réel sur les résidences secondaires occupées par leur propriétaire, condition à l'abolition de la valeur locative. Le couplage de ces deux éléments peut également entraîner des conséquences fiscales asymétriques et inattendues. C'est pourquoi nous ne donnons pas de consigne de vote. Sur notre site web www.arss.ch, vous trouverez d'autres articles sur le sujet sous la rubrique "*Presse*". Personnellement, je ne crois pas encore à l'abolition de la valeur locative...

A l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Office fédéral du logement (OFL) organise le 10.11.25 à Interlaken un colloque intitulé "**Davantage de logements principaux dans les communes touristiques**". Nous avons été invités à y participer et à montrer ce que nous, résidents secondaires, pourrions faire pour remédier à cette pénurie. Une exigence élevée pour nous !

Quant au thème du marché des résidences de vacances, vous trouverez sur notre site Internet www.arss.ch, sous la rubrique "**Politique R2**", le rapport très instructif de l'UBS "*Swiss Alpine Property Focus 2025*".

Pensez également à notre récent rappel de la prochaine édition du **Label "Top Destination R2"** et faites-nous faire savoir d'ici notre AG25 du 05.07.25 si vous souhaitez y participer.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à notre AG25, et à l'atelier qui la précédera, le samedi 05.07.25 à Berne !

Cordialement

Heinrich Summermatter, Président Alliance Résidences Secondaires Suisse

Si vous avez des questions ou des commentaires, nous y répondrons avec plaisir ! **Merci également de diffuser cette infolettre à vos membres.**

Rédaction

Christoph Sievers
Florence de Bondeli
Martin Gygax
Alliance Résidences Secondaires Suisse

→ [Version allemande](#)

→ **05.07.25 : AG de l'Alliance**

Impressum

Alliance Résidences Secondaires Suisse
Allianz Zweitwohnungen Schweiz
Aumattweg 15
3032 Hinterkappelen/BE
Tél 079 792 95 91
www.arss.ch
info@arss.ch

L'association faitière nationale à laquelle appartiennent 35 associations régionales, représente les intérêts des propriétaires de résidences secondaires dans les destinations de vacances des régions alpines suisses.